

Libre en Fête - Demande #5702

Changer la redirection de <https://libre-en-fete.net/> qui doit pointer vers le site 2022

09/12/2021 15:28 - Isabella Vanni

Statut:	Résolu	Début:	09/12/2021
Priorité:	Élevée	Echéance:	16/12/2021
Assigné à:	Vincent Calame	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:		Temps passé:	0.00 heure

Description

[] Changer la redirection de <https://libre-en-fete.net/>, qui doit pointer vers <https://libre-en-fete.net/2022> <- voir <https://agir.april.org/issues/5151#note-2> ;

[] S'assurer qu'en cliquant sur les différents onglets, on reste bien sur le site de la nouvelle édition :

- [] Onglet « Événements » ;
- [] Onglet « Découverte » ;
- [] Onglet « Organisation » ;
- [] Onglet « Comm' » ;
- [] Onglet « À propos » ;

[] S'assurer qu'en cliquant sur les liens internes ci-dessous, on reste bien sur le site de la nouvelle édition :

- [] Dans la page « Comm' », lien en correspondance de « Modèle de communiqué de presse » ;
- [] Dans la page « Comm' », lien en correspondance de « Quelques conseils pour la communication » ;

[] Changer les redirections des URL qui n'ont pas d'année, qui doivent pointer vers les URL avec l'année 2022 <- c'est Apache qui gère, voir <https://agir.april.org/issues/5159#note-14>

[] S'assurer que tous les URL qui seraient écrits sans année pointent vers le site de la nouvelle édition :

- [] <https://www.libre-en-fete.net/evenements.html> doit pointer vers <https://www.libre-en-fete.net/2022/evenements.html> ;
- [] <https://www.libre-en-fete.net/decouverte.html> doit pointer vers <https://www.libre-en-fete.net/2022/decouverte.html> ;
- [] <https://www.libre-en-fete.net/organisation.html> doit pointer vers <https://www.libre-en-fete.net/2022/organisation.html> ;
- [] <https://www.libre-en-fete.net/comm.html> doit pointer vers <https://www.libre-en-fete.net/2022/comm.html> ;
- [] <https://www.libre-en-fete.net/a-propos.html> doit pointer vers <https://www.libre-en-fete.net/2022/a-propos.html> ;
- [] <https://www.libre-en-fete.net/historique> doit pointer vers <https://www.libre-en-fete.net/2022/historique> ;
- [] <https://www.libre-en-fete.net/communiqué-de-presse-pour-un-evenement.html> doit pointer vers <https://www.libre-en-fete.net/2022/communiqué-de-presse-pour-un-evenement.html> ;
- [] <https://www.libre-en-fete.net/conseils-pour-la-communication.html> doit pointer vers <https://www.libre-en-fete.net/2022/conseils-pour-la-communication.html>.

Historique

#1 - 09/12/2021 16:27 - François Poulain

Traditionnellement je fais ça à Noël entre la poire et le café. ;)

#2 - 09/12/2021 17:28 - Isabella Vanni

- Échéance mis à 16/12/2021

François Poulain a écrit :

Traditionnellement je fais ça à Noël entre la poire et le café. ;)

Pour l'édition 2020, tu avais mis en ligne le nouveau site le 4 décembre 2019, voir <https://agir.april.org/issues/3858#note-7>.

Et en toute honnête, j'aurais souhaité avoir le site en ligne encore plus tôt cette année (j'ai malheureusement manqué de temps pour m'investir plus tôt dans cette tâche).

En effet, il est important d'envoyer les appels à participation bien à l'avance (3 mois avant la date de début de l'initiative me paraissant le minimum). Et j'ai besoin du site pour faire les appels, car je renvoie notamment sur les pages comm' et organisation.

Peut-être que Vincent a des disponibilités dans les prochains jours ?

#3 - 10/12/2021 17:08 - Isabella Vanni

- *Sujet changé de Mettre en ligne le site de Libre en Fête 2022 à Changer la redirection de <https://libre-en-fete.net/> qui doit pointer vers le site 2022*

#4 - 15/12/2021 12:12 - Isabella Vanni

- *Priorité changé de Normale à Élevée*

#5 - 15/12/2021 23:45 - Vincent Calame

Voilà, c'est fait.

#6 - 20/12/2021 14:21 - Isabella Vanni

- *Statut changé de Nouveau à Résolu*